

Les facteurs dynamiques et la récidive : Ce que nous avons appris du projet d'examen de la détermination des besoins des délinquants

par Shelley L. Brown¹
Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada

Pour donner suite au Rapport du Groupe de travail sur la réinsertion sociale des délinquants, la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada a effectué un examen de la composante Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD) du processus d'Évaluation initiale du délinquant. Le protocole du SIABD évalue les délinquants sous responsabilité fédérale lors de leur admission. L'évaluation consiste en une série d'examens narratifs et méta-analytiques qui ont confirmé la relation générale qui existe entre le SIABD et la récidive criminelle. Même si l'on a trouvé que les composantes de la plupart des domaines du SIABD étaient modérément reliées à la récidive, les prédicteurs importants étaient la fréquentation d'individus criminels, des attitudes criminelles non-conformistes, une mauvaise utilisation du temps libre et des problèmes liés à la toxicomanie. On a trouvé que les prédicteurs faibles étaient la structure familiale, la santé physique, les tendances à la névrose, l'hygiène personnelle, la santé mentale et les troubles mentaux. Les examens ont conduit à la formulation de recommandations visant à simplifier et à améliorer le SIABD. Cet article résume les principales conclusions et recommandations découlant de ces examens.

Contexte

En 1996, le Service a mis sur pied un Groupe de travail sur la réinsertion sociale et lui a confié la tâche de formuler des recommandations visant à simplifier et à améliorer la réinsertion sociale des détenus sans risque pour la population. L'une des recommandations sur laquelle porte principalement ce document concerne « l'examen de la conception et de l'application du SIABD pour s'assurer qu'il permet véritablement de recenser et de classer par ordre de priorité les besoins du délinquant qui sont liés au comportement criminel² ». Pour faire suite à

Même si l'on a trouvé que les composantes de la plupart des domaines du SIABD étaient modérément reliées à la récidive, les prédicteurs importants étaient la fréquentation d'individus criminels, des attitudes criminelles non-conformistes, une mauvaise utilisation du temps libre et des problèmes liés à la toxicomanie.

cette recommandation, la Direction de la recherche a mis en oeuvre une initiative comportant trois volets : un examen statistique du SIABD; plusieurs examens indépendants de la littérature relative au SIABD; et une série de consultations sur place.

En quoi consiste le SIABD ?

Le protocole du SIABD est le principal instrument d'évaluation du Service qui évalue les besoins du délinquant lors de son admission dans le système correctionnel fédéral³. Sa principale fonction est de déterminer et de classer par ordre de priorité les besoins à l'origine du comportement criminel, ce qui permet d'établir un traitement ou un plan correctionnel pour chaque délinquant. Les besoins à l'origine du comportement criminel sont des facteurs de risque dynamiques qui, lorsqu'ils sont convenablement traités, sont associés à une diminution de la récidive. Le SIABD comporte sept domaines cibles, notamment l'emploi, les relations conjugales et familiales, les fréquentations, la toxicomanie, le comportement dans la collectivité, l'orientation personnelle et affective et l'attitude générale. Chaque domaine cible est divisé en composantes principales qui sont elles-mêmes divisées en sous-composantes. Enfin, chaque sous-composante comprend une série d'indicateurs auxquels il faut répondre par oui ou non (199 en tout).

En se fondant sur les réponses positives ou négatives données aux indicateurs, chaque domaine est évalué d'après une échelle comportant quatre cotes allant de « facteur favorisant la vie dans la collectivité » à « une amélioration est urgente ». Pour obtenir plus de détails à ce sujet, consulter l'article intitulé « Projet d'examen de l'identification des besoins des délinquants : contexte et stratégie de recherche » à la page 10.

Qu'avons-nous appris en examinant la littérature sur le SIADB ?

Des experts reconnus ont effectué des examens indépendants de chaque domaine de besoins (pour plus de renseignements, veuillez consulter les articles dans cette édition). Chaque examen a porté sur des questions liées à l'évaluation. On y a analysé la relation qui existait entre un domaine donné et la récidive et on a proposé des recommandations pour améliorer le SIADB.

Les examens consistaient en un examen narratif qualitatif, une méta-analyse quantitative ou en une combinaison des deux.

Brièvement, un examen narratif est un examen qualitatif d'un domaine donné, au cours duquel la personne qui effectue l'examen lit toute la littérature pertinente et la résume selon l'interprétation qu'elle en fait. Par contre, une méta-analyse est une technique statistique qui permet aux chercheurs de déterminer objectivement la grandeur d'une relation entre deux variables (par ex. la fréquentation d'individus criminels et la récidive) observée dans de nombreuses études sous forme d'une taille d'effet, comme le coefficient de corrélation r de Pearson. Les tailles d'effet peuvent également être pondérées pour tenir compte des variations dans la taille des échantillons utilisées selon les diverses tailles d'effet. Ainsi, on peut donner plus de poids aux tailles d'effet qui proviennent d'études basées sur de larges échantillons de délinquants qu'aux tailles d'effet basées sur de plus petits échantillons. En général, la taille d'effet pondérée donne une estimation plus exacte.

Sauf pour le domaine de l'orientation personnelle et affective, les résultats méta-analytiques étaient disponibles pour tous les domaines de besoins. Le Tableau 1 résume les méta-analyses et on peut

les interpréter comme suit. Si l'on examine la première rangée à partir de la gauche, on constate que la méta-analyse de l'emploi était basée sur 69 études portant sur 128 018 délinquants qui ont produit 214 tailles d'effet distinctes. Dans l'ensemble, la taille d'effet moyenne non pondérée ou la corrélation entre le domaine de l'emploi et la récidive en général était de 0,13. La valeur de cette relation n'a pas changé lorsque la taille d'effet a été pondérée ou ajustée en regard des variations de la taille des échantillons.

Tableau 1

Résumé des résultats méta-analytiques découlant du projet d'évaluation des besoins

Domaine de besoins	Nombre d'études	Nombre de délinquants	Nombre de tailles d'effet	Taille d'effet moyenne non pondérée	Taille d'effet moyenne pondérée
Emploi	69	128 018	214	0,13	0,13
Relations conjugales et familiales ^a	non disponible	88 652	132	0,14	non disponible
Fréquentations et relations sociales	35	39 676	75	0,18	0,17
Toxicomanie	45	84 578	116	0,12	0,10
Fonctionnement dans la collectivité	20	33 614	80	0,15	0,10
Orientation personnelle et affective ^b	1	3 380	1	0,11	non disponible
Attitude générale	32	47 335	112	0,16	0,11

^a Les résultats concernant les relations conjugales et familiales sont basés sur les résultats combinés de deux méta-analyses distinctes : C. Dowden et S. Brown, *A Meta-analytic Examination of Marital and Family Risk Predictors of General Recidivism*, données brutes (en traitement); et P. Gendreau, T. Little et C. Goggin'.

^b Parce que l'examen de l'orientation personnelle et affective était narratif, les tailles d'effet méta-analytiques n'étaient pas disponibles. Afin de fournir une estimation quantifiable à des fins de comparaison, on a utilisé les résultats tirés de l'étude de Motiuk et Nafekh⁶.

Les analyses ont révélé que chaque taille d'effet pondérée et non pondérée était importante au point de vue statistique. De plus, l'ampleur des différentes relations est conforme aux recherches antérieures⁴. En somme, les résultats des méta-analyses et des examens narratifs confirment la relation criminogène globale entre chaque domaine et la récidive.

Chaque examinateur a effectué une analyse plus approfondie pour déterminer quels étaient les facteurs dans chaque domaine qui étaient le plus étroitement reliés à la récidive. Au début, des tentatives ont été faites pour que chaque examen porte sur les principales composantes, sous-composantes et indicateurs du SIADB. Toutefois, les catégories dans les études examinées n'ont pas permis de faire ce genre d'analyse. En conséquence,

Tableau 2

Examens méta-analytiques : Mesure dans laquelle la recherche appuie les catégories de prédicteurs dans chaque domaine de besoins

Domaine de besoins	Appui faible ou inexistant (pondération $r < .10$)	Appui modéré (pondération $r = .10 - .19$)	Appui important (pondération $r > .20$)
Emploi		Antécédents d'emploi Besoins en matière d'emploi à la mise en liberté Situation sur le plan de l'emploi à l'admission Scolarité et/ou problème d'emploi Niveau de scolarité Inadaptation scolaire	
Relations conjugales et familiales	Structure familiale (parent unique, placement familial, etc.)	Famille dysfonctionnelle durant l'enfance État civil Qualité des relations conjugales	
Fréquentations		Famille de criminels Criminalité dans le voisinage	Fréquentation d'individus criminels
Toxicomanie		Alcoolisme Toxicomanie	Abus d'alcool et/ou de drogue
Comportement dans la collectivité	Santé physique Hygiène personnelle	Adaptation Difficultés financières Recours à l'aide sociale	Utilisation du temps de loisir
Orientation personnelle et affective ^a	Adresse Tendances à la névrose Affirmation de soi déficiente Habilité mentale Troubles mentaux	Impulsivité Résolution de problèmes en général Aptitudes interpersonnelles Empathie Agressivité/colère/hostilité goût du risque Capacité d'adaptation Comportement sexuel ^b	
Attitudes	Attitudes à l'égard de la stabilité affective, des relations conjugales et familiales, des relations interpersonnelles, et de l'emploi et de la scolarité.	Attitudes à l'égard de la justice Attitudes à l'égard de la violence Refus de reconnaître le crime et/ou sa gravité	Attitudes dévalorables envers les conventions, la sentence ou les suspensions; attitudes favorables envers le crime.

^a L'examen concernant l'orientation personnelle et affective n'était pas une méta-analyse, aussi on a évalué la grandeur de la relation empirique de façon traditionnelle en se basant sur l'examen narratif.

^b Ce résultat est basé sur des échantillons de délinquants sexuels connus.

la plupart des examinateurs ont utilisé des catégories de prédicteurs qui surviennent naturellement et qui sont considérées comme des approximations proches des principales composantes et sous-composantes du SIABD. De plus, des études prévisionnelles pour certaines composantes du SIABD n'étaient pas disponibles. Souvent, l'analyse au niveau des indicateurs n'était pas disponible ou était considérée comme n'étant pas fiable. Si l'on considère tous les examens simultanément, la plupart des catégories de prédicteurs ont produit des corrélations modérées avec la récidive (taillies d'effet pondérées entre 0,10 et 0,19). Comme le démontre le Tableau 2, un plus petit nombre de catégories de prédicteurs ont montré une relation forte (taillies d'effet pondérées égales ou supérieures à 0,20) ou une relation faible (taillies d'effet pondérées inférieures

à 0,9) avec la récidive. Enfin, les résultats sont conformes aux recherches précédentes⁵ et aux théories importantes sur le comportement criminel⁶.

Le SIABD contient toutes les catégories de prédicteurs qui étaient étroitement reliées à la récidive. De plus, sauf dans le cas du refus de reconnaître le crime et sa gravité, le SIABD représente bien toutes les catégories de prédicteurs classées comme présentant un lien modéré. Le SIABD contient aussi plusieurs facteurs considérés comme des prédicteurs faibles de la récidive. Bien que ces facteurs ne soient pas criminogènes, ils nécessitent une évaluation précise et une intervention pertinente conformément au mandat du Service qui consiste à exercer « un contrôle humain » au cours de l'administration et de la gestion de la peine⁷. Toutefois, sans compromettre

nos responsabilités légales, on pourrait adopter une approche plus acceptable empiriquement et qui consisterait à situer ces besoins dans un instrument complètement différent ou alors à les évaluer collectivement dans un nouveau domaine qui comprendrait les besoins qui ne sont pas à l'origine du comportement criminel.

Que nous a appris l'étude des résultats prévus à l'aide du SIABD ?

Depuis la mise en œuvre du protocole du SIABD, 3 380 délinquants de sexe masculin ont été libérés dans la collectivité ($M = 250$ jours). Environ 9,3 % d'entre eux ont été réincarcérés dans un établissement fédéral. Il est intéressant de noter que 75 % de ceux qui ont vu leur liberté sous condition révoquée n'avaient pas commis de nouvelle infraction⁸.

Le Tableau 3 compare les résultats méta-analytiques avec ceux de l'étude sur les résultats prévus à l'aide du SIABD. Rappelons que la cotation des besoins se fait selon une échelle en quatre points allant de « facteur favorisant la vie dans la collectivité » à « une amélioration est urgente ». Par contre, le score composite du domaine reflète la somme des indicateurs (non = 0 et oui = 1) compris dans un domaine donné. On note deux tendances. D'abord, il est clair que les résultats méta-analytiques concordent avec ceux de l'étude sur les résultats prévus à l'aide du SIABD. Ensuite, sauf pour le domaine « attitudes » et peut-être le domaine « orientation personnelle et affective », on note des différences marginales entre la cotation des besoins et le score composite, pour ce qui est de leurs corrélations respectives avec la récidive.

On a également fait une analyse plus détaillée à l'aide des indicateurs individuels. En résumé, cette analyse concordait généralement aux examens méta-analytiques externes. On remarquera également que l'analyse statistique des indicateurs du domaine « orientation personnelle et affective » confirmait les conclusions de l'étude narrative (voir l'article sur *Les besoins du délinquant : Le domaine de l'orientation personnelle et affective*, à la page 38).

Cependant, l'analyse a désigné également des indicateurs qui n'étaient pas directement reliés à la récidive comme les difficultés d'apprentissage, les problèmes physiques nuisant à la capacité de travail, les compétences parentales, l'isolement

Tableau 3

Corrélations entre le domaine de besoins de chaque cas et la récidive : Comparaison des résultats méta-analytiques et de ceux de l'étude sur les résultats prévus à l'aide du SIABD

Domaine de besoins	Taille d'effet moyenne pondérée Mr	Cotation des besoins r	Score composite du domaine r
Emploi	0,13	0,17	0,14
Relations conjugales et familiales ^a	Non disponible	0,12	0,11
Fréquentations et interactions sociales	0,17	0,17	0,19
Toxicomanie	0,10	0,15	0,17
Comportement social	0,10	0,14	0,14
Orientation personnelle et affective ^a	Non disponible	0,11	0,15
Attitudes	0,11	0,09	0,19

^a On n'a pas fait de méta-analyses complètes pour ces domaines. Les valeurs r indiquées dans la 2^e et la 3^e colonnes sont tirées d'un document de L. Motiuk (voir note 8).

social, les problèmes de communication, l'hygiène personnelle, la santé physique, les antécédents de troubles mentaux et l'intolérance à l'égard des autres religions et des personnes ayant une déficience ou des personnes âgées. La Direction de la recherche présentera un rapport plus détaillé.

Les dix principaux thèmes qui ressortent des recommandations relatives au SIABD

- *Garder les indicateurs qui démontrent un lien important ou modéré, mais éliminer ceux qui démontrent un lien faible.* La plupart des examens ont recommandé de garder les indicateurs qui démontrent un lien empirique important ou un lien théorique important et un lien empirique modéré et d'éliminer les indicateurs qui démontrent un lien faible ou aucun lien.
- *Éliminer en vue d'améliorer.* Actuellement, le SIABD comprend 7 domaines, 35 composantes principales, 94 sous-composantes et 197 indicateurs. L'un des thèmes qui revient le plus souvent dans les recommandations est la nécessité de simplifier la structure du SIABD. L'une des stratégies proposées était de supprimer les indicateurs et/ou les sous-composantes qui se répétaient, qui montraient peu ou point de corrélation avec la récidive ou qui étaient représentés dans plus d'un domaine. Les

recommandations indiquaient également d'utiliser des indicateurs hautement spécifiques comme des définitions opérationnelles pour des constructions plus globales et de créer un nouveau domaine qui comprendrait les besoins qui ne sont pas à l'origine du comportement criminel.

- **Augmenter l'objectivité, diminuer la subjectivité.** Cinquante années de recherche confirment de façon manifeste la supériorité des stratégies de prévision objectives, basées sur des statistiques, par rapport aux méthodes purement subjectives, basées sur des essais cliniques⁸. Cette conclusion revenait clairement dans plusieurs recommandations qui demandaient que l'on améliore les lignes directrices relatives à la cotation et que l'on élabore des indicateurs concrets du comportement.
- **Améliorer avec de nouveaux ajouts.** Les examens ont montré clairement qu'il était possible d'améliorer le SIABD en incorporant des constructs supplémentaires allant de la motivation intrinsèque pour l'emploi, de la participation à l'emploi, de l'éthique du travail, de l'auto-efficacité au travail, à des mécanismes de soutien favorisant un comportement criminel au détriment d'un comportement prosocial, à des convictions fondées sur l'agressivité et à l'auto-efficacité dans la criminalité.
- **Considérer l'évaluation supplémentaire comme un atout plutôt que comme un désavantage.** Certains craignent que les évaluations spécialisées ou supplémentaires ne donnent lieu à un trop grand nombre de programmes pour les délinquants à faible risque et/ou ayant peu de besoins. Toutefois, deux personnes indépendantes qui ont examiné la littérature ont recommandé que l'on continue de les utiliser pour les domaines de la toxicomanie et de l'emploi.
- **Faire la distinction entre le besoin qui est à l'origine du comportement criminel et celui qui ne l'est pas.** Le SIABD doit établir une distinction plus claire entre le besoin qui est à l'origine du comportement criminel - des objectifs de traitement dynamiques ou propices au changement qui sont directement reliés au comportement criminel - et le besoin qui n'est pas à l'origine du comportement criminel - des objectifs de traitement qui ne sont pas reliés au comportement criminel, mais qui nécessitent néanmoins une intervention.
- **Tirer le maximum de la nature dynamique du SIABD.** Même si le SIABD remplit des fonctions multiples, son objectif final est de déterminer les facteurs qui peuvent, théoriquement, être

modifiés. Par conséquent, à moins qu'on ne puisse montrer qu'un facteur statique donné sert à une fonction opérationnelle particulière, on devrait s'efforcer de faire en sorte que chaque composante du SIABD reflète des circonstances actuelles et/ou récentes, plutôt que des événements ou des circonstances passés. Par conséquent, même si une famille dysfonctionnelle au cours de l'enfance est un facteur important, le facteur qui est peut-être plus important pour des programmes correctionnels efficaces, c'est le fonctionnement actuel de la famille ou, encore, le fonctionnement de la famille lorsque les infractions ont été commises.

- **Évaluer tant le besoin que son importance.** L'examen de l'évaluation de la toxicomanie a mis au jour la notion d'une approche échelonnée de l'évaluation. La première étape consiste à déterminer s'il existe ou non un problème; la deuxième consiste à donner des détails sur la nature et la gravité du problème; et la troisième à établir les objectifs particuliers de traitement et de prévention de la rechute et à évaluer les changements liés au traitement. On pourrait peut-être appliquer un cadre semblable au SIABD. Les première et deuxième étapes seraient considérées comme une composante obligatoire du SIABD, et la troisième étape pourrait être intégrée au cours de l'exécution du programme. Cette stratégie pourrait réduire les programmes inutiles et les chevauchements dans l'évaluation.
- **Prendre garde aux facteurs de risque spécialisés pour des groupes spécialisés de délinquants.** Une préférence sexuelle déviante et des attitudes sexuelles déviantes permettent de prévoir la perpétration d'une nouvelle infraction sexuelle chez les délinquants sexuels connus, mais elles ne permettent pas de prévoir la perpétration d'une infraction d'un autre ordre dans la population carcérale générale de sexe masculin. En fait, il existe une légère corrélation négative entre ces variables et la récidive de nature non sexuelle chez les délinquants. Par conséquent, il serait peut-être prudent de retirer les indicateurs liés aux infractions sexuelles du SIABD et de les utiliser exclusivement dans les évaluations des délinquants sexuels.
- **Augmenter les recherches, mais aussi les améliorer.** Peut-être que la recommandation la plus commune portait sur la nécessité d'améliorer la recherche et d'entreprendre de nouvelles recherches, notamment des recherches plus nombreuses sur les délinquantes et sur les délinquants autochtones, et de déterminer des prédicteurs uniques de la récidive avec violence. On a mentionné également la nécessité

d'appliquer des méthodes statistiques d'avant-garde ainsi que d'élaborer et d'évaluer des indicateurs concrets du comportement avec des stratégies d'évaluation qui vont au-delà de la simple confirmation d'un problème chez un délinquant.

Conclusion

Les résultats des méta-analyses et des examens narratifs confirment la relation entre chaque

domaine cible et la récidive. Une analyse détaillée a révélé que même si certaines composantes du SIABD sont peu ou étroitement reliées à la récidive, la plupart sont modérément reliées à la récidive. On prévoit que l'effet combiné de ces examens, l'évaluation statistique interne du SIABD et les prochaines consultations sur place engendreront finalement un SIABD révisé qui répondra aux normes actuelles de la recherche ainsi qu'aux réalités opérationnelles. ■

¹ 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

² Service correctionnel du Canada, *Groupe de travail sur la réinsertion sociale, Rapport final*, 1997, disponible auprès de la Direction générale de la réinsertion sociale des détenus, Service correctionnel du Canada, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

³ Service correctionnel du Canada, « Partie 1 - Évaluation initiale et placement du délinquant, Section 7: Détermination et analyse des besoins », dans *l'Infonet électronique du Service: Législation et politiques : Guide de gestion des cas* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: <http://infonet/infonet/policy/cmm/english/annex%20k%20-09.htm>

⁴ GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! » *Criminology*, vol. 34, 1996, p. 575 à 607.

⁵ GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism ». Voir aussi ANDREWS, D. A. « Il est possible de prévoir et d'influencer la récidive : Utiliser des outils de prédiction du risque afin de réduire la récidive » *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 1, n° 2, 1989, p. 11 à 17.

⁶ ANDREWS, D. A. et BONTA, J. *The Psychology of Criminal Conduct*, Cincinnati, Ohio, Anderson Publishing Co., 1994.

⁷ *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, LRC, ch. 20 (1992).

⁸ MOTIUK, L. L. « Utilisation de facteurs dynamiques pour mieux prévoir l'issue de la mise en liberté », *Forum, recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 10, n° 3, 1998, p. 12-15.

⁹ GROVE, W. M. et MEEHL, P. E. « Comparative efficiency of informal (subjective, impressionistic) and formal (mechanical, algorithmic) prediction procedures: The clinical-statistical controversy », *Psychology, Public Policy, and Law*, vol. 2, 1996, p. 293 à 323. Voir aussi QUINSEY, V. L., HARRIS, G. T., RICE, M. E. et CORMIER, C. A. *Violent Offenders: Appraising and Managing Risk*, Washington, DC, American Psychological Association, 1998.

¹⁰ MOTIUK, L. L. et NAFEKH, M. Évaluation initiale des délinquants, données brutes, inédites, 1998.

Forum — Recherche sur l'actualité correctionnelle, Réimpression d'articles ...

Pour obtenir la réimpression d'un article publié dans FORUM, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information et de recherche par :

Télécopieur : (613) 996-2867

Téléphone : (613) 996-5222

Courrier électronique : reslib@magi.com

Courrier : Centre d'information et de recherche

Service correctionnel du Canada

340, avenue Laurier ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0P9 Canada

Veuillez noter que toutes les réimpressions sont acheminées par le service postal régulier. Assurez-vous d'indiquer vos nom et adresse lors de votre demande.